



# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité que :

Lors de la séance ordinaire du Conseil de la susdite Municipalité qui a été tenue le 10 avril 2019, il a été procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année financière terminée le 31 décembre 2018. Le tout en conformité avec l'article 176-1 du code municipal (LRQ, chap. C-27.1)

Donné à Portneuf-sur-Mer, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de avril 2019.

**Le directeur général  
et secrétaire-trésorier**

**Simon THÉRIAULT**